

## Mise en œuvre – Profil Dirigeant

- **Bénéficiaires** : Dirigeants
- **Objectif pédagogique**: - Apprendre le rôle induit par la fonction de dirigeant  
- Comprendre et admettre les attentes et attitudes de son environnement professionnel au regard de son poste
- **Contenu général du Plan de Perfectionnement**

Entretien préliminaire : Détermination de l'objectif, du mode et du périmètre de l'intervention

Séances de travail organisées et décomposées à partir de l'objectif poursuivi

Recherche des moteurs et des freins personnels du bénéficiaire

- Recherche et état des réussites avérées, des difficultés éprouvées et des échecs essuyés, à travers tous types de situations
- Recherche sur les motivations et les barrières psychologiques structurant le mode de fonctionnement du bénéficiaire

Travail et réflexion autour des moteurs et des freins identifiés

- Analyse des objectifs personnels non atteints et des résistances rencontrées
- Réflexion sur les facteurs originels de réussite et d'échecs
- Réflexion sur les valeurs qui déterminent ou/et motivent l'action du bénéficiaire dans son environnement professionnel

Identification et affirmation du leadership du bénéficiaire

- Identification du style et des attitudes de leader du bénéficiaire
- Analyse des comportements à travers des contextes favorables et dans des situations conflictuelles
- Élaboration d'un plan personnel d'amélioration fondé sur le rôle du leader, à travers son image et son discours
- Ajustement de son positionnement de leader grâce à la définition d'axes personnels répondants à des choix personnels et professionnels assumés

Méthode : Accompagnement de la réflexion individuelle à partir d'exercices axés sur l'objectif fixé par le bénéficiaire lui-même en début de programme

Durée de chaque séance : 2h00

Durée du programme : De 4 mois à raison de deux séances hebdomadaires et dégressives

Lieu des séances : Locaux OREANCE EXECUTIVES, sites externes choisis

*L'ordonnancement des séances reste lié, à la définition des objectifs et des indicateurs de progrès, préalablement établi par le bénéficiaire et le coach intervenant.*